

# ECHOS

## DU PAYS

**PRIX : 250 F CFA**

**Adébayor fait partie  
des 30 meilleurs<sup>P.3</sup>  
joueurs de l'histoire  
du football africain**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 345 du 21 Mars 2019

Audience du Chef de l'Etat à la coalition de l'opposition sans l'ANC,  
retrait du Parti des Togolais de cette coalition : <sup>P.3</sup>

## **Focus sur les calculs politiques de certains partis d'un regroupement politique qui perd de sa substance**



Hausse des prix du carburant : <sup>P.3</sup>

## **Une marche des consommateurs en vue**

Agriculture :

**La filière apicole  
bénéficie d'une<sup>P.5</sup>  
convention de partenariat**

Eliminatoires CAN 2019 :

**Mission difficile mais pas  
impossible pour les Eperviers  
à Cotonou ce dimanche** <sup>P.1</sup>

## Mieux connaître l'épilepsie et secourir les malades en cas de crise

L'épilepsie est une maladie neurologique qui se caractérise par un fonctionnement anormal de l'activité du cerveau. Elle se traduit par la répétition de crises imprévisibles et souvent très brèves. Ces crises peuvent prendre différentes formes et varier en intensité. Cette maladie est très peu connue dans le monde et spécialement en Afrique pourtant elle est courante dans les communautés. La plupart des personnes résument l'épilepsie à l'une de ses manifestations la plus spectaculaire qui se traduit par des convulsions. Selon la Science, les crises d'épilepsie résultent d'une activité excessive d'un groupe plus ou moins important de cellules nerveuses cérébrales, provoquant l'équivalent d'un court-circuit entre les neurones. Il existe 3 catégories d'épilepsie à savoir les épilepsies secondaires ou symptomatiques, liées à une lésion cérébrale due

elle-même à une malformation congénitale. Le traumatisme crânien, l'accident vasculaire cérébral et la tumeur cérébrale peuvent entraîner cette catégorie d'épilepsie. Il y a également les épilepsies idiopathiques souvent liées à une prédisposition génétique. Et puis il y a les épilepsies dont la cause reste inconnue. L'épilepsie peut concerner toutes les tranches d'âges mais, le plus souvent, elle touche les enfants, les adolescents et les personnes âgées. L'évolution de la médecine a permis de réduire les risques de la maladie dans le cas des épilepsies secondaires ou symptomatiques. Il apparaît clairement que cette maladie n'est pas contagieuse. Mais elle fait toujours peur dans certains milieux comme dans les pays africains. Lorsque l'épileptique manifeste la crise, tout son entourage s'éloigne et le malade est laissé seul dans sa souffrance, alors qu'est recommandé de l'assister pour que des blessures ne surviennent pas dans ses convulsions. Dans beaucoup de pays africains, les épileptiques sont stigmatisés, parce que beaucoup voient derrière cette maladie des conceptions bizarres. Certains vont même parler de malédiction. Ces conceptions négatives sur les sujets souffrant du mal. Ce qui fait que la prise en charge des sujets épileptiques dans les pays en voie de développement est parfois difficile. Si dans les



france, alors qu'est recommandé de l'assister pour que des blessures ne surviennent pas dans ses convulsions. Dans beaucoup de pays africains, les épileptiques sont stigmatisés, parce que beaucoup voient derrière cette maladie des conceptions bizarres. Certains vont même parler de malédiction. Ces conceptions négatives sur les sujets souffrant du mal. Ce qui fait que la prise en charge des sujets épileptiques dans les pays en voie de développement est parfois difficile. Si dans les

pays développés, une forte sensibilisation a permis une meilleure connaissance et une meilleure acceptation de l'épilepsie, en Afrique, l'épileptique est encore trop souvent stigmatisée, du fait des préjugés.

L'épilepsie se manifeste par des crises qui peuvent varier en intensité et en fréquence. Mais les symptômes de l'épilepsie sont multiples. Lorsque la crise survient le sujet semble coupé du monde, perd le contact avec son entourage pendant quelques secondes. Il y a des mouve-

ments anormaux comme les mâchonnements, rotation de la tête et des yeux, des contractions musculaires involontaires, des hallucinations sensorielles et des convulsions. Il y a des comportements à adopter en cas de crises épileptiques. Si la crise s'accompagne de convulsions, il est recommandé de garder son calme et d'effectuer certains gestes, allonger la personne et la placer en position latérale de sécurité dès que possible, protéger la tête de la personne en crise contre d'éventuelles blessures, ne pas em-

pêcher ses mouvements, ne rien mettre dans sa bouche, rester avec la personne jusqu'à la fin de la crise et la reconforter. Les crises d'épilepsies très longues ou très rapprochées peuvent provoquer des lésions neurologiques. Le plus grand risque des crises est de provoquer un accident à savoir la noyade, la chute, ou encore l'électrocution. L'épilepsie est également une maladie qui peut avoir des conséquences négatives sur la qualité de vie des patients, difficultés de scolarité, loisirs perturbés, métiers interdits et causer une dépression. Dans ce cas, la personne épileptique peut nécessiter une prise en charge rééducative. Les traitements des épilepsies sont la plupart du temps médicamenteux. Dans 70 à 80% des cas, des médicaments anticonvulsifs permettent d'éliminer ou de réduire la fréquence des crises. Pour être efficace, la prise doit être quotidienne et régulière. Un cinquième environ des épilepsies résiste toutefois aux médicaments. Une opération chirurgicale peut alors être envisagée. Enfin, dans certains cas très particuliers, l'épilepsie peut être définitivement guérie en éliminant sa cause, tumeur ou malformation congénitale.

M. Mazé

### NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Lisez chaque semaine votre journal

**ECHOS**  
DU PAYS

l'information au coeur du développement

### TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 18 au 25 Mars 2019

AKOFA :	Av. Maman N'Danida Amoutiévé	96 32 97 57
CENTRE :	46, Rue de la Gare (face SGGG)	22 21 83 30
N-D de MEDJ :	Bld du 13 Janvier, Angle rue Gaitou, face Byblos	22 35 20 02
CRISTAL :	Bld Houphouet Boigny	22 20 90 91
DEO GRATIAS :	Derrière le siège d'ECOBANK Kotokou Kondji	22 21 83 31
EMMANUEL :	Face MIVIP Av. Duisburg Kodjoviakopé	22 21 60 94
PATIENCE :	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
SOURCE DE VIE :	Face Collège Protestant	22 22 45 71
St PAUL :	Bld Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER :	Tokoin Forever, face Garage Central administratif	22 26 11 77
FRATERNITE :	Hédzranawoé près de la clinique St Joseph	22 26 81 55
APOTHEKA :	Face siège FTF, Route de Kégué	22 61 57 57
KLOKPE :	Derrière la Foire Togo 2000	96 80 10 03
FIDELIA :	Bè-Kpota-Attiégou, près de l'Hotel Le Référentiel	22 71 95 95
SARAH :	Près du Centre de santé d'Adakpamé	22 27 09 25
BETHEL :	Route d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES :	Face Lycée Technique d'Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA :	Carrefour Sagbado-Sémekonawo	22 51 50 49
ENOULI :	Station d'Agbalépédogan	22 25 90 68
NOTRE DAMME DE LOURDES :	Agoè Anomé, Carrefour 2 lions	22 55 19 64
SOLIDARITE :	Rue Avédji Vakpossito, près Station Total Totsi	22 5037 07
JAHNAP :	A coté de l'EPP Gakli	22 51 22 86
ORCHIDEE :	LLEO 2000	22 51 30 40
APOLLON :	Face C.S Makafui, Avédji	70 41 01 07
AGOE-NYIVE :	A coté de l'Eglise catholique d'Agoè Nyivé	22 25 83 38
DIVINA GRACIA :	Agoè-Fiovi rond point Cool Catch	93 83 91 00
CHARITE :	A coté du CEG d'Agoè-Nyivé	22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU :	Agoè Assiyéyé, non loin du Temple Galilée	93 40 21 21
ABRAHAM :	Agoè Logopé Kossigan	22 50 10 00
VERSEAU :	Près Maison Bateau Baguida	22 27 34 53
HYGEA :	Face Lycée public de Baguida	99 27 36 36

**ECHOS**  
DU PAYS

**Siège :**  
Agbalépédo

**Récépissé**  
n°383/14/10/09/HAAC  
13 BP 507  
e-mail:  
augustin.sizing@yahoo.fr  
Maison de la Presse  
Casier N°26

**Directeur de Publication**

Augustin M. SIZING  
90 03 18 24  
22 34 13 57

**Equipe de rédaction**

Augustin SIZING,  
M. Mazé,  
Roger GBESSIA  
Siméau EGLOU

**Imprimerie**

RAD GRAPHIC

**Infographie**

Hugues AYIVI-BLIBO

**Tirage**

2000 exemplaires

**Audience du Chef de l'Etat à la coalition de l'opposition sans l'ANC, retrait du Parti des Togolais de cette coalition :**

## Focus sur les calculs politiques de certains partis d'un regroupement politique qui perd de sa substance

L'actualité politique au Togo est dominée par l'audience accordée par le Chef de l'Etat à la coalition de l'opposition à sa demande, mais aussi le départ officialisé du Parti des Togolais de cette même coalition. Le Chef de l'Etat a échangé avec la délégation de la coalition. Il a fait savoir ce qu'il pense être le rôle que devrait jouer cette opposition. Dans la délégation reçue par le Chef de l'Etat, on note l'absence de l'ANC, cette situation peut donner à réfléchir. Le communiqué du Parti des Togolais notifiant son retrait de la coalition ce même jour du mercredi 20 mars, enfonce le clou et donne libre cours à toutes formes d'interprétations.

C'était en effet annoncé par la coalition de l'opposition togolaise, et tous les acteurs de la scène politique togolaise attendaient que le Président de la République reçoive la coalition de l'opposition ce mercredi 20 mars 2019, en tout cas c'est désormais chose faite, par communiqué de presse en la même date, la présidence de la République togolaise disait : « les acteurs politiques regroupés au sein de la coalition des partis politiques de l'opposition togolaise ont été reçus en audience ce mercredi 20 mars à leur demande par le président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, au palais de la Présidence en vue d'échanger sur des sujets d'intérêt national ». Toujours selon le même communiqué de presse de la présidence de la République,

les sujets de discussion entre le Chef de l'Etat et la délégation de la coalition, ont porté sur les mesures d'apaisement, la poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles, les futures échéances électorales et la culture d'un climat de

En effet certains signes ne trompent pas, de fait, sauf erreur d'analyse de notre part, la délégation de la coalition de l'opposition qui a été reçue par le président de la République a été conduite par Antoine Folly de UDS-TOGO avec à sa suite, Me Dodji

remarquable. Deuxième hypothèse, Jean Pierre Fabre n'a certainement pas envie de rencontrer Faure Gnassingbé sans le manteau de Chef de file de l'opposition qu'il a perdu depuis les dernières législatives de décembre 2018. Même si cette deuxième

audience ne porte pas des fruits tangibles, l'ANC pourrait se mettre dans la posture du parti qui malgré son appartenance à la coalition n'a jamais épousé l'idée d'une rencontre avec le Chef de l'Etat après toute cette lutte. Le radicalisme politique togolais tue. Mais à côté de cette audience, l'autre vérité, c'est que la coalition semble plus que jamais une coquille qui se vide de sa substance.

De fait, le même jour de l'audience entre le Chef de l'Etat et la coalition, le Parti des Togolais annonce son retrait de la coalition de l'opposition. Loin d'une coïncidence, le retrait du parti de Nataniel Olympio le jour de l'audience, est bien réfléchi et en dit long sur le malaise au sein de cette coalition qui est bien parti pour n'exister que de nom. Faure Gnassingbé pour sa part, joue bien au bon Président, pour preuve, le premier togolais lors de cette audience, a invité selon le communiqué, ses interlocuteurs à s'engager davantage pour l'enracinement de la démocratie et la consolidation de la paix dans le pays.

Augustin S.



paix. Comme on le voit si bien, les thématiques abordées dans les échanges entre le Président Faure Gnassingbé et la coalition sont d'actualité et méritent bien d'être retenues pour une telle rencontre entre la coalition de l'opposition devenue aujourd'hui opposition extraparlamentaire, et le président de la République et Chef de la majorité au pouvoir. Au regard de ce que dit le communiqué de presse de la présidence de la République, les échanges semblent avoir été fructueux, mais connaissant l'histoire politique du Togo et les hommes et femmes qui animent l'actualité politique togolaise, on se demande si les lendemains sur le plan politique s'amélioreront ?

Apevon des FDR, professeur Wolou Komi du PSR, Professeur Aimé Gogué de l'ADDI, M. Sambiri Targone du parti DSA et M. Pascal Adoko de la CDPA. Comme on le voit si bien, cette délégation ne comporte aucun membre de l'Alliance National pour le Changement. Sachant le relatif poids politique de l'ANC dans le reste de cette coalition qui compte finalement 8 formations politiques, il y a lieu de se poser des questions sur l'absence de l'ANC dans la délégation. Plusieurs hypothèses sont envisageables dans ce cas de figure. Il peut s'agir d'une absence anodine qui n'est donc liée à aucun calcul politique, cette hypothèse même possible a une faible probabilité d'être la raison de cette absence

possibilité est plausible, la question normale qui peut hanter un homme épris de bon sens est la suivante : pourquoi donc ne s'est-il pas fait représenter ? L'autre hypothèse non moins plausible, c'est purement un calcul politique des extrêmes de l'opposition togolaise. Pour Jean Pierre Fabre et à la lumière de l'actualité et des défec-

### Hausse des prix du carburant :

## Une marche des consommateurs en vue

**Les prix des produits pétroliers à la pompe connaissent depuis ce mardi, une nouvelle hausse sur toute l'étendue du territoire national. Une augmentation qui alourdit les charges des ménages qui crient au scandale. Mais du côté des responsables du ministère du commerce, cette nouvelle hausse est conforme à la tendance du prix du baril à l'international.**

Par un communiqué rendu public par les services du ministère du commerce et de la promotion du secteur privé, et de l'Industrie, notamment le Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers, les tarifs des produits pétroliers viennent de connaître une hausse. Les nouveaux prix sont fixés comme suit : l'essence super sans plomb passe à 564f contre 548f auparavant; le pétrole lampant est désormais à 505f contre 490f précédemment tandis que le gasoil passe à 567f contre 550f auparavant et le mélange à deux temps à 661f contre 646f précédemment. Cette nouvelle augmentation, nous apprend-on répondrait à la politique de vérité des prix mise en place depuis quelques années par le Gouvernement.

Face à cette hausse des tarifs du carburant, les organisations de défense des consommateurs dénoncent une mesure « impopulaire » et une démarche cavalière du gouvernement qui n'a pas associé au préalable les associations de consommateurs pour mieux expliquer les raisons qui motivent une telle décision. Ainsi, pour demander au gouvernement de revoir sa copie, la Ligue des Consom-



mateurs du Togo (LCT) annonce qu'elle s'apprête à remplir les formalités administratives pour lancer une manifestation pacifique de protestation le 26 mars prochain devant le ministère du Commerce à Lomé. Pour cette organisation de la société civile, cette inflation des tarifs des produits pétroliers aura des répercussions sur les autres prix des produits de première nécessité sur le marché et in fine, va compliquer la situation financière des ménages qui étaient déjà en difficulté en raison de la faiblesse de leur pouvoir d'achat. « La ligue des consommateurs du Togo ne saurait en aucun cas se taire sur ce énième coup de force qui plonge de nouveau les Togolais dans la misère ambiante. Sur la forme de la note qui circule, il est inacceptable et inconcevable que le sieur Adjaky s'arroge les pouvoirs des ministres autorisés pour procéder à l'augmentation des prix à la pompe » a déclaré Emmanuel Sogadji, Président de la LCT dans un communiqué sorti à la suite de l'annonce de la note d'information du Gouvernement.

Kokou Amenti

### ECHOS Civisme :

## De la nécessité de promouvoir l'esprit patriotique !

Le Togo est en train de traverser depuis un certain temps, une crise sociopolitique née des débats sur les questions relatives à la mise en œuvre des réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles. Depuis des voix se lèvent pour appeler la classe politique togolaise à plus de responsabilité, de retenue et surtout à un sursaut patriotique afin de trouver une solution consensuelle à la crise.

Le patriotisme qui retient notre attention dans cet article désigne un sentiment partagé d'appartenance à un même pays, la patrie, sentiment qui en renforce l'unité sur la base de valeurs communes. Etymologiquement, le mot patrie vient du latin « pater », c'est-

à-dire « père ».

La patrie assure à l'individu les conditions indispensables à son développement intellectuel, moral, social et économique. En retour, l'individu a d'abord le devoir de reconnaître ce qu'il a reçu d'elle et continue de recevoir, pour être en mesure d'agir en toute justice et responsabilité vis-à-vis d'elle.

Au départ, le patriotisme faisait juste référence aux relations personnelles de chaque individu avec sa patrie. Ce n'est qu'ensuite que prennent tout leur sens, la défense et la promotion des valeurs que représente la patrie face aux influences extérieures hostiles.

Loin des considérations partisans, le patriotisme amène à ressentir de l'amour et de la fierté pour

la patrie à laquelle l'on appartient. Le patriote est prêt à se dévouer ou à se battre pour sa patrie afin d'en défendre les intérêts. Le patriotisme implique, d'une part en effet, de reconnaître les bienfaits de sa patrie. D'autre part, de lui rendre l'honneur et le service qui lui sont dûs, en défendant et en promouvant les valeurs qu'elle représente.

Par ailleurs, le patriotisme fait également référence au respect des autres pays. Pour cela, le patriotisme n'implique pas de porter seulement une attention exclusive à sa propre patrie. Ce serait faire preuve d'un nationalisme exagéré qui peut dans une certaine mesure, conduire au mépris des autres, que ce soit en parole ou en action.

La Rédaction

Assainissement du secteur religieux au Togo :

## Les premiers pas du gouvernement sur un long chemin

Le gouvernement a commencé par mettre de l'ordre dans le domaine des cultes au Togo. Plusieurs églises ont vu leurs activités suspendues par le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales à travers la direction des cultes. Ces églises dont les activités troublent la tranquillité des voisins ont été répertoriées par la direction des cultes et l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE). Ces églises sont pour le moment 7, il s'agit de « l'Eglise de la seconde venue de Jésus Christ » sise à Adidogomé-Yokoé, « la Mission mondiale pour la gloire de Dieu » sise à Adidogomé, le Centre international de prières

« Guetscheman » sis à Adidoadin, l'Eglise « House Hold Kings Church » sise à Togo 2000, l'Eglise « La vie du Christ du monde » sise à Agoè Logopé, l'Eglise « Dieu peut tout » sise à Vakpossito et « l'Eglise de toutes les nations, Réseau du Saint Esprit » sise à Akodessewa. Selon le ministre de l'administration territoriale, cette suspension provisoire des activités de ces églises intervient suite à des plaintes des riverains et après de multiples mises en demeure. Selon les responsables en charge des questions de cultes au ministère de l'administration territoriale, des sensibilisations ont été d'ailleurs organisées à l'endroit des responsables d'église

pour les amener à comprendre l'importance de mener leurs activités dans le respect des droits des habitants des quartiers où ces églises sont implantées. C'est une première opération de la police des cultes qui entend poursuivre le travail. Cette opération va s'entendre à d'autres églises qui refusent de respecter les injonctions du gouvernement. Cette action de salubrité publique est une réponse aux souhaits de plusieurs Togolais qui estiment que de l'ordre doit être mis dans le secteur de la religion au Togo.

Aujourd'hui le Togo et surtout la capitale Lomé hébergent plusieurs églises le plus souvent exportées des autres pays de la sous-région comme le

Nigéria et le Ghana. Des Togolais vont souvent dans ces pays pour s'inspirer de ce qui s'y fait et en moins de trois mois ils reviennent au pays pour créer leur propre congrégation. Le phénomène prend tellement de l'ampleur et il est difficile de savoir le nombre exact de ces églises au Togo. A Lomé le nombre dépasse largement 500. Beaucoup de ces églises exercent leurs activités dans l'illégalité totale avec les nuisances sonores, des pratiques peu orthodoxes et de l'escroquerie qui en découlent. De fait, le Togo ne dispose d'aucune réglementation spécifique pour encadrer l'exercice du culte. C'est cela qui laisse libre cours à ces marchands d'illusion pour

exercer leur commerce. La seule référence en matière de culte au Togo reste l'article 25 de la Constitution togolaise qui dispose que « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte, d'opinion et d'expression. L'exercice de ces droits et libertés se fait dans le respect des libertés d'autrui, de l'ordre public et des normes établies par la loi et les règlements. L'organisation et la pratique des croyances religieuses s'exercent librement dans le respect de la loi. Il en est de même des ordres philosophiques. L'exercice du culte et l'expression des croyances se font dans le respect de la laïcité de l'Etat. Les confessions religieuses ont le droit de s'organiser et d'exercer librement leurs activités dans le respect de la loi ». Les religions sont placées au même titre que les associations sous la loi du 1er juillet 1901 relative à la liberté d'association. A part les églises mondialement structurées et centralisées, celles privées s'enregistrent au ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales sous le régime de déclaration et reçoivent leur récépissé. Ce qui n'est pas du tout normal et il est donc important que le gouvernement réfléchisse sérieusement sur cet état de chose pour trouver des solutions à travers des textes bien adaptés au régime des cultes. Ces églises peuvent être à l'origine des conflits sociaux parce qu'il ne se passe pas un seul jour sans qu'une église ne soit créée à Lomé. Beaucoup d'habitants dans les alentours de ces lieux de culte ont du mal à se reposer le jour ou à dormir la nuit à cause du bruit que font les adeptes de ces églises. Des activités sont menées dans ces églises comme si personne d'autre n'existait dans les environs. Dieu a-t-il vraiment besoin du

bruit pour exhausser les intentions des fidèles ? Des pratiques tellement bizarres que personne ne peut expliquer. Ces églises se trouvent partout et dans tous les coins de rue, certaines sont même implantées dans les garages des maisons.

Le phénomène devient inquiétant et il est important de savoir pourquoi ces églises poussent comme des champignons. Le constat est simple, c'est que les promoteurs y trouvent un intérêt. Les fidèles surtout les femmes se bousculent dans ces églises, ce qui fait le bonheur de ses marchands d'illusion. Ces faux pasteurs ou prophètes profitent allègrement de ces citoyens en quête du bien-être et du bonheur à travers Dieu. C'est malheureusement au nom de ce Dieu que les fondateurs de ces églises se font des fortunes. Par rapport à la situation socio politique que travers le pays et la pauvreté ambiante beaucoup de Togolais pensent trouver le salut à travers ces églises qui ventent le bien-être à travers la parole de Dieu. Beaucoup pensent régler leurs problèmes de chômage, de mariage, de maladie et toute autre souffrance en se confiant à Dieu. Ils sont ainsi prêts à mettre le peu qu'ils ont pour leur survie dans les églises. Certains pasteurs profitent de cette situation pour escroquer les fidèles. Ils ne sont pas loin de leur demander d'importantes sommes pour trouver des solutions à leurs problèmes à travers les prières. Ils prennent beaucoup d'argent mais les victimes ne trouvent jamais satisfaction. Certains désabusés quittent cette église pour une autre, pour vivre les mêmes réalités. Tant que les citoyens n'ouvriront pas les yeux pour se rendre compte que oui Dieu règle les problèmes de ces enfants mais pas de cette façon, ces églises auront de beaux jours devant elles.

M. Mazé



**INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps  
DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO**

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS  
LES ZONES SUIVANTES :**

- ☑ **AGOÈ,**
- ☑ **BAGUIDA,**
- ☑ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- ☑ **FOREVER,**
- ☑ **ZONE PORTUAIRE,**
- ☑ **ABLOGAMÉ,**
- ☑ **KODJOVIKOPÉ,**
- ☑ **NYÉKONAKPOÈ,**
- ☑ **RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

**& DANS LES AUTRES CITÉS.**

**LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.**

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS  
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM  
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.



## Agriculture :

# La filière apicole bénéficie d'une convention de partenariat

Mardi dernier dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de la production animale et halieutique à Lomé, une convention tripartite a été signée impliquant la Plateforme des Apiculteurs du Togo, le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) et le groupe Koster Keunen West Africa (KKWA). Un partenariat qui porte un important coup d'accélérateur au développement et à la professionnalisation de la filière apicole au Togo.

En effet, grâce à la facilitation du Gouvernement et du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) fondé sur le partage de risques, la Plateforme des Apiculteurs est ainsi mis en relation avec un acheteur de cire d'abeilles reconnu sur le plan international, qui en plus de s'engager sur 4 ans à acheter chaque année 3,5 tonnes de cire d'abeilles à un prix consensuel, va contribuer entre autres au renforcement des capacités des apiculteurs togolais, à l'obtention de l'agrément Europe pour le miel et la cire alimentaire togolais, à la recherche de financements structurants pour la professionnalisation et l'extension des capacités de production des apiculteurs.

Précisons que la cérémonie de signature de cette



Le ministre de la Agriculture et les responsables de Koster Keunen West Africa

convention de partenariat s'est tenue en présence du ministre de l'agriculture et de la production animale et halieutique, M. Noel Koutéra Bataka, de M. John Koster, descendant cinquième génération du fondateur et M. Gerben Boersma, Manager USA du groupe Koster puis Manager Hollande du groupe.

### Le MIFA en chiffres au terme de la phase pilote

Devenu une Société Anonyme (SA) à la faveur d'une décision prise en Conseil des ministres tenu le 6 février 2019, le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole est une structure mise en place par le Gouvernement togolais pour booster le développement de l'agriculture au Togo. Sa phase pilote s'est déroulée dans la seconde moitié de l'année 2018 (de juin à décembre). Le bilan de six mois d'activité affiche les statistiques suivantes : 11.768 producteurs impactés directement ou

indirectement. Ce qui donne un taux de réalisation de 200% car au départ, 6000 producteurs étaient ciblés sur les sites pilotes des zones d'aménagements agricoles planifiées de Sadori dans les préfectures de Dankpen, Blitta, Notsè dans la préfecture du Haho et les périmètres irrigués de Kovié dans la préfecture de Zio et d'Agomeglozou dans le Bas-Mono. Dans l'ensemble, la réalisation physique de toutes les activités atteintes par la phase pilote du MIFA est de 81%.

Le MIFA a aussi appuyé les agriculteurs dans le suivi des itinéraires. Ceci grâce à l'accompagnement des Conseillers d'exploitation agricole (CEA). Cet encadrement de proximité a permis un changement des mentalités et des pratiques dans le secteur agricole, d'abord dans les zones pilotes puis sur tout le territoire national.

Plusieurs consultations ont été menées avec

une cinquantaine d'agrégeateurs pour la recherche de débouchés qui s'est matérialisée par la négociation de plus de 10.000 tonnes de riz ; 3500 tonnes de maïs ; 10.000 tonnes de manioc et 11.565 tonnes de soja. Mais la spéculation qui souffre d'écoulement à ce jour est le manioc car la majorité des agrégeateurs exige le respect des normes internationales de production et de transformation en matière de qualité. C'est pour cette raison que le MIFA accompagne l'initiative présidentielle sur le manioc en organisant la structuration de la filière.

Par ailleurs, 136 coopératives composées de 3914 membres dont 1550 femmes soit 40% disposant de plus de 3000 hectares à cultiver ont été structurées et 5919 personnes dont 2606 femmes soit 44% ont été mobilisées lors des réunions foraines dans 119 villages.

Roger GBESSIA

## Filière fruits et légumes :

# Des statistiques fiables pour améliorer le circuit de transformation et de conservation

Le Togo produit 60.000 tonnes de fruits et 40.000 tonnes de légumes par an. Une contribution d'environ 4 milliards à l'économie nationale qui impose que des statistiques fiables de la filière soient élaborées afin d'améliorer la chaîne de transformation et de conservation des stockages.

Le ministère de l'agriculture, de production animale et halieutique en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), a organisé le jeudi 14 mars dernier, un atelier technique d'échanges entre les acteurs des filières fruits et légumes au Togo. Placée sous le thème « Etats des lieux de la production, organisation des filières et contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle », cette rencontre a pour objectif de faire une analyse critique sur le rapport d'étude sur les fruits et légumes au Togo.

Le Togo produit des fruits et légumes en grande quantité par an. Mais la



moitié de cette production est inutilisable en raison des contraintes de conservation et de stockage. C'est ainsi que le gouvernement togolais avec l'appui de la FAO a commandité une étude sur l'état des lieux de cette production qui a conduit à une analyse critique dudit rapport et de formuler des suggestions et recommandations en vue de l'améliorer et le rendre disponible au public.

Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), les importations de fruits et légumes au Togo s'élèveraient à 8.385 tonnes en 2017. Ce qui représente en valeur 1,4 milliards de francs CFA tandis que exportations seraient de

30.265 tonnes soit environ 4.578 milliards de francs CFA. Un rapport de l'étude sur la filière a été porté à la connaissance des acteurs de cette filière à Lomé. Pour les organisateurs de cette étude, il s'agit de procéder à une analyse critique sur la situation de la filière et de faire des suggestions en vue d'améliorer la production, la conservation et la transformation des fruits et légumes.

Partenaire financier du Gouvernement togolais, le Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation (FAO), qui a d'ailleurs apporté son soutien à cette initiative d'élaboration des statistiques fiables pour améliorer la chaîne de valeur, estime que le secteur apporte

beaucoup à l'économie nationale et donc il ya nécessité de mettre à jour la base de données de cette filière pour sortir des solutions idoines en vue d'un développement durable de ce secteur de l'agriculture togolaise.

L'agriculture est l'un des piliers de la politique de développement mise en œuvre par le Gouvernement togolais pour jeter les bases de la croissance économique et lutter plus efficacement contre la pauvreté. Les autorités en charge de l'agriculture veulent désormais que les fruits et légumes destinés à l'exportation soient de meilleure qualité et répondent aux normes standard requises à l'international. Dans un secteur de plus en plus concurrentiel, le Gouvernement entend ainsi renforcer le système national de production et de contrôle afin de s'assurer que les fruits et légumes togolais présents sur les marchés régionaux et internationaux soient de très bonne qualité.

Kokou Amenti

## BREVES

### Adébayor fait partie des 30 meilleurs joueurs de l'histoire du football africain

Le magazine français France Football vient de lancer un vote populaire en vue de la désignation du footballeur africain de l'histoire. 30 footballeurs sont nommés pour la circonstance, parmi eux, le togolais Emmanuel Adébayor Shéyi. L'international togolais sera donc en compétition aux cotés d'autres joueurs africains également nommés tels que : Didier Drogba, Michael Essien, Samuel Eto'o, Nwankwo Kanu, Stephan Keshi, Rabah Madjer, Roger Milla, Thomas N'kono, Abedi Pelé, Jay-Jay Okocha, Mohamed Salah, George Weah et Rashidi Yekini pour ne citer que ceux-ci. Rappelons que le togolais Adébayor Sheyi évolue actuellement dans le championnat turc.

### L'Afrique véritable locomotive de la francophonie

Ce mercredi 20 mars a été célébrée de par le monde, la journée internationale de la francophonie. Selon le rapport quadriennal de l'Organisation Internationale de la Francophonie, publié chez Guallimard sous le titre " La Langue française dans le monde", le français conforte sa position de cinquième langue la plus parlée dans le monde après le chinois, l'anglais, l'espagnol et l'arabe. En outre, le français compte aujourd'hui ; 300 millions de locuteurs de par le monde, ce qui représente une progression de 10% par rapport aux chiffres de 2014. Une projection positionne le français comme langue parlée par 477 à 747 millions de personnes et pourra permettre à la langue de Molière de surclasser l'espagnol et ceci grâce au dynamisme de la francophonie en Afrique selon Alexandre Wolff, coordinateur du rapport et responsable de l'observatoire de la langue française à l'OIF, basée à Paris. D'ici 2070, près de 80% des francophones vivront en Afrique.

### Les enseignants-chercheurs de l'Université de Lomé annoncent une grève le 01<sup>er</sup> avril prochain

Les enseignants – chercheurs de l'Université de Lomé, comptent se mettre en grève à partir du 01<sup>er</sup> avril prochain. Les raisons de cette grève tournent autour des conditions de travail et de vie de ceux-ci. C'est au travers d'une lettre que ces enseignants-chercheurs l'ont fait remarqué au Président de l'Université de Lomé, le professeur Dodji Kokoroko. Ils réclament en substance : « l'élection des doyens des facultés et directeurs des écoles par tous les enseignants sur le principe 'un enseignant une voix' ; le reliquat de l'accord de novembre 2011, à savoir 15% sur le salaire de base et 25 % sur les indemnités et l'intégration systématique dans la fonction publique des enseignants inscrits sur la liste d'aptitude du CAMES ». Pour mémoire, ces mêmes enseignants avaient observé en juin dernier, une grève illimitée avec leurs collègues de l'Université de Kara, à cette époque la présidence de l'Université de Lomé avait regretté cette attitude malgré selon elle la prise en compte de ces revendications par le gouvernement. Des négociations avec le les autorités universitaires, le gouvernement et les syndicats des enseignants du supérieur, vont-elles avoir lieu pour décriper la situation ? Les événements nous en diront plus.

Augustin S.



## LES PRIX BAISSENT

Les carnets de factures normalisées  
avec TVA / sans TVA

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes

~~10 800 FCFA~~ **2 700 FCFA**

FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

Eliminatoires CAN 2019 :

## Mission difficile mais pas impossible pour les Eperviers à Cotonou ce dimanche

Les Eperviers du Togo se produisent ce dimanche 24 mars 2019 au stade Général Mathieu Kérékou de Cotonou au Bénin face aux Ecureuils, dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> et dernière journée des éliminatoires de la CAN Total Egypte 2019. C'est un match sans calcul pour le coach Claude Leroy et ses poulains qui doivent obligatoirement gagner pour participer à la phase finale de la CAN 2019.

C'est une mission difficile mais pas impossible face à une sélection du Bénin qui n'a besoin que d'un match nul pour arracher le billet de la qualification. Peu sont les Togolais qui croient du fond du cœur à la victoire des Eperviers à l'issue de ce match. Ils ont raison, si on s'en tient au match aller ici au Togo quand les Ecureuils sont venus faire un match héroïque terminé par un nul de 0 but partout. S'ils ont pu faire ce score ici, ce n'est pas à Cotonou que l'équipe béninoise va se laisser gagner facilement alors qu'elle a déjà un pied quasiment en Egypte. Mais si les Eperviers ont toute leur qualification, le football n'étant pas une équation mathématique où les chiffres additionnés donnent des résultats précis. Si les Togolais se réveillent bien ce dimanche

ils peuvent ramener la victoire, synonyme de qualification. Mais là, ils doivent aller dans leurs tréfonds pour arracher cette victoire. C'est un match qui va se jouer à tous les niveaux à savoir mental et spirituel. De 1982 à 2007, Eperviers et Ecureuils se sont affrontés 17 fois. Le Bénin n'a jamais battu le Togo. Au pire des cas, les deux formations s'en sortent sur un nul. Le plus large score est de 3-0 pour le Togo en 1995 à la suite d'un match amical le 13 mai de cette année. Rencontre disputée à Kégué à Lomé.

Il a fallu les éliminatoires de la Can 2008 pour assister à la première victoire du Bénin à un large score. 4-1 à Cotonou après le match aller à Lomé 2-1 pour les Eperviers. Et de 2007 à ce jour, des trois rencontres disputées entre les pays frontaliers, le Bénin a remporté 2 et un match nul. À ce niveau, on note que le Bénin, depuis 2007 n'a plus jamais perdu devant le Togo à Lomé comme à Cotonou. Ainsi donc avec un total de 17 rencontres entre les deux pays frères, il y a eu 8 victoires pour le Togo, 2 pour le Bénin et 6 nuls. Un total de 37 buts, dont 23 pour le Togo, 14 pour le Bénin. Le Togo n'a jamais perdu ses matches face au Bénin à Lomé. Ainsi donc le Togo

part favori sur le papier mais vu les performances du Bénin ces dernières années, il y a lieu de réfléchir plusieurs fois avant d'aborder le match de Dimanche. La défaite du Togo en 2008 en éliminatoire de la CAN à Cotonou 1-4 dans le même stade que celui où aura lieu le match de dimanche dans le cadre des mêmes éliminatoires de la CAN, peut donner des soucis aux Togolais. L'équipe togolaise peut prendre un coup psychologique mais avec un mental fort, elle peut aller aisément au front.

Le Togo ne manquera pas d'arguments face à la formation du Bénin avec le rappel de Alaixys Romao par Claude Leroy, des retours de Oura Sama Hakim et de Djene Dakonam après avoir manqué la dernière rencontre pour cause de carton. Mené par Adébayor Sheyi le capitaine, qui malheureusement manque du temps de jeu dans son club il y a quand même une confiance au sein de l'équipe depuis le début des entraînements le lundi 18 mars dernier. Le capitaine de l'équipe nationale revient quand même avec un but marqué le week-end dernier dans son club turc de Basaksehir. La séance d'entraînement de ce soir au stade municipal de Lomé est ouverte au pu-



Les Eperviers du Togo (archives)

blic. C'est donc au stade municipal de Lomé que Claude Leroy et ses poulains ont élu domicile pour préparer la qualification pour la CAN face au Bénin de Michel Dussuyer. Le match Togo-Bénin est un match de tous les enjeux. Si le Togo ne pourra pas compter sur des joueurs comme Razak Boukari blessé, le Bénin va se passer également des services d'un certain Fabien Farnolle, le gardien titulaire blessé et du meneur de jeu Stéphane Sésségnon éliminé par un cumul de carton.

Le Bénin et le Togo vont donc disputer le deuxième billet pour la CAN Egypte 2019 alors que le premier billet est déjà la propriété de l'Algérie avec ses 10 points. Les Fennecs tranquilles reçoivent la Gambie pendant que Ecureuils et Eperviers

s'affrontent à Cotonou au Bénin. Le Togo, 5 points aurait pu disputer ce match sans pression s'il n'avait pas vendangé ses points à l'entame de la compétition. Il lui faut donc une victoire pure et simple face au Bénin qui a 8 points et a besoin d'un match nul pour se rendre en Egypte. À la première journée, le Togo a perdu en Algérie par 0 but contre 1. À la deuxième journée ici à Lomé, il a fait match nul 0 à 0 contre le Bénin, 1 but partout contre la Gambie à la troisième journée toujours à Lomé. Au match retour à Banjul, les Eperviers ont fait un match héroïque en battant la Gambie par un but à 0.

Ils devraient battre les Fennecs d'Algérie ici à Lomé lors de la 5<sup>ème</sup> journée, mais contre toute attente ils se sont inclinés 4 buts à 1, c'est là que les

choses étaient devenues compliquées. Désormais dos au mur, le coach Claude Leroy et ses poulains n'ont pas droit à l'erreur. C'est la victoire ou rien. Claude Leroy joue son avenir à la tête de la sélection togolaise ce dimanche à Cotonou au Bénin. Soit il gagne et il poursuit son aventure avec le Togo ou il perd et il plie bagage. Le public sportif n'acceptera jamais que Claude Leroy poursuive son travail à la tête de la sélection en cas de défaite. D'ailleurs les termes du contrat qu'il a signé avec le Togo l'obligent à libérer le planché. C'est un match que suivront de près également les supporters des Eperviers et c'est une importante délégation togolaise qui sera à Cotonou ce week-end. Mais il faut tout faire pour éviter les incidents survenus entre les deux pays lors de la qualification du Bénin pour la CAN 2008 au cours de l'ultime rencontre contre le Togo. Les Togolais avaient essuyé des agressions de la part des supporters béninois. Que cela ne se reproduise pas cette fois-ci parce qu'après tout le football n'est qu'un simple jeu et ce n'est pas à cause d'un jeu que les deux peuples voisins vont mettre à rude épreuve leurs relations.

M. Mazé

Climat des Affaires au Togo :

## De nouvelles réformes opérées

Les premiers responsables de la Cellule Climat des affaires (CCA) étaient face à la presse vendredi dernier à Lomé. Il s'agissait pour Mme Sandra Johnson et toute son équipe de présenter à l'opinion à travers les médias, les nouvelles réformes opérées dans le sens de l'amélioration de l'environnement des affaires.

À travers cette rencontre d'échanges avec les hommes de médias, la Ministre en charge de la cellule par ailleurs Conseillère du Président de la République, a présenté les grandes lignes des réformes réalisées par le Gouvernement togolais cette année en matière de l'environnement des affaires. La création d'entreprise, le transfert de propriété, le permis de construire, le raccordement à l'électricité, le paiement des impôts, l'exécution des contrats et indirectement l'accès au crédit sont entre autres domaines touchés par les réformes réalisées.

Des réformes à l'OTR, la CNSS, et la CEET pour faciliter les affaires

Le paiement des impôts et taxes a subi une amélioration dans les formalités. Les réformes concernent surtout l'effectivité



Mme Sandra Johnson au milieu

et le renforcement de la télé-déclaration et du télépaiement à l'Office Togolais des Recettes (OTR) ainsi que l'élargissement de ces dispositifs aux entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 300 millions et 1 milliard. Alors qu'auparavant ces dispositifs ne concernaient que les grandes entreprises. Dans la même dynamique, on dénombre au 28 février 2019 plus de 1700 entreprises ayant utilisé la télé-déclaration pour les rémunérations nominatives de leurs employés à la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS).

Sur le transfert de propriété, le gouvernement a procédé encore à un allègement fiscal. Désormais, le paiement est de 35.000f sur toutes les opérations de mutation totale contre 4% de la valeur vénale auparavant, cumulant ainsi les frais d'enregistrement des muta-

tions et frais de la conservation foncière.

Par ailleurs, le Commissaire des impôts, Adoyi Essowavana a déclaré que l'OTR a procédé à la suppression d'une dizaine de taxes dans le nouveau code général des impôts entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 afin de soulager les peines des PME/PMI.

Sur l'indicateur raccordement à l'électricité, il est à noter qu'après une réduction de 30% l'an dernier, le gouvernement togolais vient de procéder à nouveau à une réduction de 50% sur les frais de raccordement moyenne tension au réseau de services publics. À la réduction des 50% s'ajoute la disposition relative à la possibilité de payer lesdits 50% sur un échéancier pouvant aller jusqu'à 6 mois.

Concernant le permis de construire, les responsables du ministère de l'urbanisme font noter un ren-

forcement de la réforme relative à la dématérialisation des procédures, mais surtout du cadre réglementaire des dispositions portant sur les contrôles techniques.

De la création d'entreprise SARL

En matière de création d'entreprises SARL sous seing privé, on note sur les douze derniers mois, une augmentation de leur proportion de 75% à 85% soit plus de 2200 entreprises formées sans recours aux notaires sur un total de 2587 SARL créées. Le Président de la Chambre des notaires, David Tsolenyanu, présent à l'atelier confirmé que sa corporation est de moins en moins sollicitée en ce qui concerne la formalisation des entreprises.

De son côté, Samuel Sanwogou, Directeur du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) a annoncé que la création d'en-

treprise s'effectue désormais en 8 heures et qu'il est également possible de gérer une grande partie de la procédure en ligne en payant via Flooz ou T-Money.

L'accès au crédit et les résolutions des contentieux commerciaux de plus en plus facilités

S'agissant de l'indicateur exécution du contrat, les réformes ont permis de renforcer l'automatisation des procédures relatives aux contentieux commerciaux. La plateforme en ligne dédiée donne désormais la possibilité aux avocats de faire la saisine et de payer en ligne les frais d'enrôlement de leurs dossiers. La réforme ayant porté sur la mise en jour et la mise en ligne du registre du commerce et du crédit mobilier, une base de données numérisée couvrant l'ensemble des dossiers au niveau national, permettra entre autres de disposer d'assez d'informations sur l'état des entreprises. Notons qu'à ce jour, le Togo numérisé au total 96.614 formalités. Elles couvrent toutes les années et la totalité du pays.

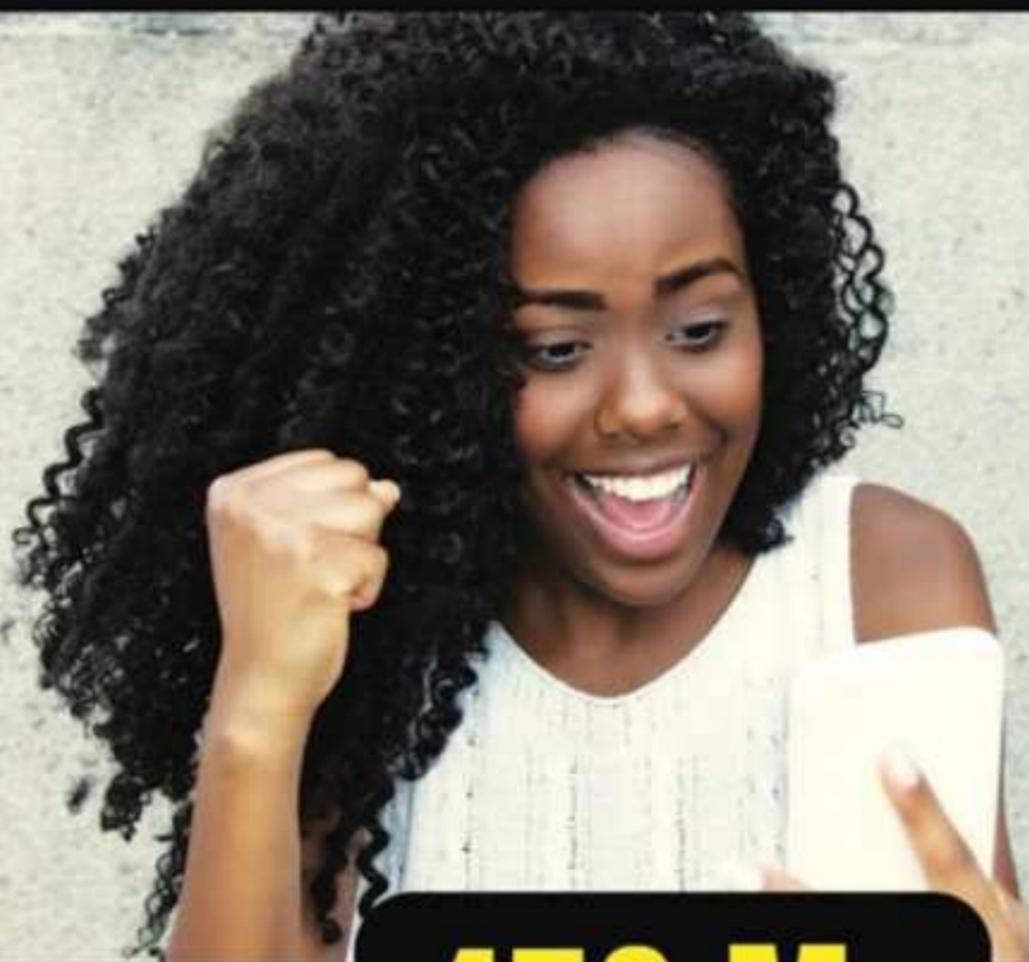
Avec la base de données au Bureau d'Informations sur crédit (BIC) en cours de mise en œuvre, le RCCM devrait permettre d'améliorer l'accès au crédit, dans un contexte où les

taux d'intérêt restent élevés pour des raisons du manque d'informations fiables sur l'emprunteur. Premier pays pilote du projet d'automatisation des Registres du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), le Togo est l'un des rares pays dont la base de données du RCCM est bien renseignée. Cette réforme du RCCM s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires au Togo.

Dans son discours, la Coordinatrice de la Cellule Climat des Affaires a indiqué que ces réformes constituent un passage obligé pour la réussite du Plan National de Développement (PND) lancé le 4 mars dernier par le Chef de l'Etat. « Cette batterie de réformes fait appel à plus d'engagement des acteurs...pour permettre à nos populations de jouir des fruits des réformes. Certes, toute réforme vous dira t-on est difficile mais la réalisation de nos ambitions traduites dans le PND passera par là à savoir, créer le cadre réglementaire et les facilités nécessaires pour une transformation structurelle de l'économie en vue d'une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emploi » a expliqué Mme Sandra Johnson.

Roger GBESSIA

# Plus de MEGA avec les Nouveaux Forfaits DATA !



**1000F =**  
\*\*\*\*\*

**450 Mo**  
\*\*\*\*\*

> **3 JOURS**  
\*\*\*\*\*

**3000F =**  
\*\*\*\*\*

**1,5 Go**  
\*\*\*\*\*

> **7 JOURS**  
\*\*\*\*\*

**4500F =**  
\*\*\*\*\*

**3 Go**  
\*\*\*\*\*

> **7 JOURS**  
\*\*\*\*\*

**\*104#**



LE MEILLEUR RESEAU DATA  
ET LES APPELS LES MOINS CHERS  
AU TOGO !

